

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE 2025 DES MEMBRES
GASTROVALAIS
SION, LE 13 MAI 2025**

1. Allocution d'ouverture

Le Président Cantonal M. André Roduit ouvre l'Assemblée en souhaitant la bienvenue aux participants à la 116^{ème} Assemblée de notre Association professionnelle. Il les remercie pour leur présence.

L'Ordre du Jour est parvenu à tous les Membres. Il est adopté.

En plus du travail courant, dont quelques interventions politiques (autorisations d'exploiter, nouvelle Loi sur les faillites, foie gras, RHT, collaboration avec les Hôteliers...), les travaux concernant la nouvelle organisation/transition de GastroValais se sont poursuivis durant la dernière année. L'introduction du programme tipee nous a permis d'avoir une idée concrète sur les profils des personnes qui succéderont prochainement aux collaborateurs actuels du Secrétariat cantonal qui voient leur retraite s'approcher. Une fonction plus interactive du Secrétariat cantonal est étudiée.

2. Nomination des scrutateurs

Sont nommés scrutateurs : M. Vincent Riesen, Directeur de la Chambre Valaisanne de Commerce et d'Industrie et M. Marcel Delasoie, Secrétaire général de l'Union Valaisanne des Arts et Métiers.

3. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 6 juin 2024 à St-Maurice

Le Procès-Verbal a été consultable sur notre site Internet. Personne n'en demande la lecture. Il est approuvé à l'unanimité.

4. Comptes 2024 (annexe, rapport annuel), rapport de révision, décharge

Le rapport annuel figure sur le site Internet de GastroValais. Il ne suscite aucun commentaire.

Les comptes étaient téléchargeables en ligne et ont été joints à la convocation. Ils sont affichés. Les opérations boursières nous ont été favorables, ce qui nous permet de dégager un bénéfice d'exercice. Une provision de Fr. 30'000.—a été faite.

Il est relevé qu'une aide financière de Fr. 25'000.—a été versée aux Membres qui ont été fortement touchés par les intempéries, dont Fr. 18'000.—sont parvenus de GastroSuisse.

La lecture des comptes ne suscite aucun commentaire de la part des Membres.

Rapport de révision : la Commission de Contrôle de Gestion a procédé à la vérification des comptes. Le bouclage a été effectué avec la collaboration de Mme Fabienne Epiney, Directrice du bureau valaisan de GastroConsult.

Le rapport de révision est lu par M. Christophe Picard. Les comptes 2024 de GastroValais sont approuvés à l'unanimité. Décharge est donnée.

5. Budget 2025

Le budget 2025 est présenté.

Quelques points sont relevés :

- montant conséquent budgétisé dans le but d'améliorer notre communication. Ce travail est fait en commun avec l'Association Hôtelière du Valais et est réalisé par l'agence FORM. Le but est d'améliorer l'image de nos métiers qui est encore trop souvent écornée. Les parents sont aussi ciblés.
- montant provisionné pour renouveler le stand Your Challenge.
- Fr. 10'000.— budgétisés pour faire face à d'éventuelles surprises concernant ce budget.
- Fr. 2'500.— budgétisés pour la Semaine du Goût.

Le budget est soumis à l'Assemblée Il est approuvé à l'unanimité.

6. Cotisation annuelle 2025

Aucune modification, celle-ci ayant été revue à la hausse il y a 2 ans de cela.

7. Election complémentaire à la Vice-Présidence par intérim pour le Haut-Valais

M. Heinrich Lauwiner, Vice-Président pour le Haut-Valais depuis 2014 a dû remettre sa démission pour raison de santé en avril dernier. Il ne peut d'ailleurs plus exploiter son établissement.

Le Groupe de Conduite a traité la question et s'est mis à la recherche d'un (e) candidat (e) en souhaitant respecter nos Statuts ainsi qu'une répartition régionale équitable. Il est aussi nécessaire que le GC soit complet, afin de pouvoir avancer dans les prises de décisions, même si lors de l'Assemblée Générale des Membres GastroValais 2026, auront lieu des élections statutaires.

C'est la candidature de M. Pascal Loretan qui est avancée par le GC. Et il faut donc le nommer officiellement. M. Loretan n'est pas présent aujourd'hui, du fait que lorsque la proposition lui a été faite, proposition qu'il a acceptée, il avait déjà planifié des vacances familiales.

La proposition est soumise au vote.

M. Pascal Loretan est élu Vice-Président GastroValais par intérim, à l'unanimité.

Comme relevé plus haut, l'année prochaine sera une année électorale. Du fait que nous allons devoir renouveler le personnel du Secrétariat cantonal, le Président Cantonal M. André Roduit à interpellé et le GC et l'Assemblée des Présidents dans le but de solliciter un ½ mandat supplémentaire afin de participer pleinement à l'engagement des nouveaux collaborateurs, ainsi qu'à la finalisation de la nouvelle organisation GastroValais, tout en précisant déjà qu'il ne sollicitera pas de nouveau mandant en 2028. Il atteindra à cette date son droit à la retraite et n'a aucunement envie de s'incruster.

Il est bien clair que cette demande doit être validée par l'Assemblée des Membres GastroValaisde 2026, mais il en est déjà discuté aujourd'hui pour des raisons de transparence. Le vote se déroulera l'année prochaine.

8. Jubilaires

La liste des jubilaires figure dans le rapport annuel

55 Membres comptent **10 ans** de sociétariat

29 Membres comptent **20 ans** de sociétariat

8 Membres comptent **30 ans** de sociétariat

1 Membres comptent **50 ans** de sociétariat

Il s'agit de M. Nicolas de Torrenté, Café-Restaurant au Vieux Verbier à Verbier

Cette personne est exemptée de toute cotisation.

Les jubilaires présents font une photo souvenir.

Bravo et merci à tous ces Membres fidèles.

9. Motion des Sections régionales

Aucune motion ne nous est parvenue.

10. Paroles aux Membres

M. Dominique Cerone va fêter prochainement les 25 années d'exploitation du Café-Restaurant le Bourgeois à Sierre. Il a organisé une soirée anniversaire et invite tous à participer à celle-ci.

Le Président clôt la séance.

Le Secrétaire Cantonal
Yves Cotter